

---

## Note aux lecteurs

---

### **Avis**

Loi sur les accidents du travail et les  
maladies professionnelles  
(L.R.Q., c. A-3.001)

### **Utilisation de l'expérience**

*Gazette officielle du Québec*, 2 décembre 1998,  
130<sup>e</sup> année, numéro 49, page 6188.

L'avis ci-haut mentionné aurait dû apparaître sous la  
rubrique «Projets de règlement» et non sous «Règle-  
ments et autres actes».

31299